

YVOY LE MARRON - LOIR et CHER - REGION CENTRE

# Infos Municipales

## Dates à retenir

- **15 décembre 2008 16h30**

Arbre de Noël YVOY-VILLENY  
Salle des Fêtes de Villeny

- **10 janvier 2009 21h**

**Bal folk**  
Salle des fêtes d'Yvoy  
Ouvert aux danseurs de  
tous niveaux

- **16 janvier 2009 18h**

Vœux du Maire et remise des  
prix des Maisons Fleuries.

- **24 janvier 2009**

Repas du Tennis Club

- **14 mars 2009 19h30**

Loto de l'AVVV

## Le mot du Maire

Le conseil municipal et moi-même tenons à vous souhaiter un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Malgré une conjoncture difficile il ne faut pas sombrer dans la morosité mais au contraire faire preuve de dynamisme afin d'aider au redressement de la situation.

C'est pourquoi nous maintenons notre programme tel qu'annoncé dans notre dernier bulletin, nous avons déjà installé une table de ping-pong dans le parc Jean Prouvost, ouvert le mur entre la route de Chaumont et la rue du Château d'Eau, procédé à la réfection des tables et bancs autour de l'étang, modifié les parterres de la mairie et amélioré le fleurissement avec de nouvelles jardinières plantées d'espèces persistantes.

Les travaux de réhabilitation de l'école sont maintenant terminés, la garderie périscolaire a donc une salle qui lui est réservée et où se tient également le centre aéré du mercredi (hors vacances scolai-

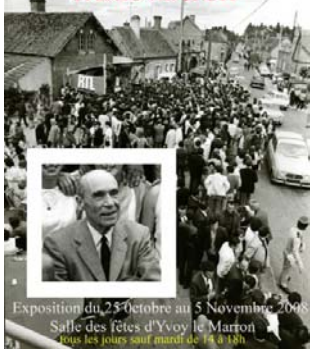
res) que nous avons pu maintenir grâce au bénévolat de certains parents d'élèves que je tiens à remercier vivement.

Nous procéderons à l'inauguration officielle au printemps prochain après l'achèvement de la Maison de Retraite. L'agrandissement de celle-ci se poursuit, la partie hébergement est en cours de finition et accueillera à partir du 15 janvier de nouveaux résidents dont certains venant des maisons de retraite de Neung sur Beuvron et de la Marolle en Sologne.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants d'Yvoy et en particulier à Mr. et Md. Danthu qui viennent de reprendre l'Auberge du Cheval Blanc, je suis convaincu qu'ils participeront à la réputation de bien vivre de notre village.

J'espère que nous nous retrouverons tous le 16 janvier prochain à l'occasion de la présentation des vœux de l'équipe municipale.  
D.L.

**YVOY LE MARRON**  
Jean Prouvost et les années  
**PARIS MATCH**



## LES ANNEES PARIS MATCH, que de souvenirs.....

Les années "Paris Match" sont inscrites dans la mémoire caennaise comme les années Jean Prouvost. Le propriétaire de RTL et Paris Match a amené, entre 1952 et 1977, des artistes tels que Johnny Hallyday, Gilbert Bécaud, Thierry Le Luron, Mike Brant, Mireille

Mathieu, Charles Aznavour, Serge Lama, Patrick Sébastien, Dalida, Yves Lecoq, Julien Clerc, ... à se produire lors du Grand Gala de Variétés, chaque année produit par les Carpentier. D'autres animations venaient agrémenter ces réjouissances: des matchs de catch, les inter-villages, divers jeux de RTL, comme celui des "1 000 francs". 1973 a vu un match de rugby d'anthologie, à Yvoy, où se sont affrontés la moitié des joueurs du XV de France: les frères Spangherro, Jo Maso, André Boniface, Pierre Villepreux, Jean Gachassin, Astre, Saisset, Bastiat.

L'exposition réalisée du 25 octobre au 5 novembre par Paule Imbault, pour le Syndicat d'Initiative, a permis à 400 personnes de se rappeler ces années. Cette belle réussite a été saluée par les visites des petites filles et de l'arrière petit fils de Jean Prouvost, ainsi que 5 anciens opérateurs de salle à RTL.

Pour certains, comme M. Aucante, J. Durr ou L. Pinguet, ces années sont à la fois imprégnées par le festival de variétés et le feu d'artifice de la fête des fleurs, mais également synonymes de modernisation de notre village sous l'impulsion de son maire. Nous devons ainsi à Jean Prouvost l'adduction d'eau avec l'inauguration du château d'eau en 1958, l'assainissement, l'électrification des écarts, l'éclairage public, le foyer rural et la bibliothèque, ...

Des remerciements tout particuliers vont à la famille de Jean Prouvost, notamment ses petites filles et son arrière petit fils, pour l'aide qu'ils ont apportée à la préparation de cette exposition.  
V.P.

Services techniques

Un petit nouveau!

Bien connu dans le village Jimmy Dubuisson a été embauché depuis le mois de septembre en CDD à mi-temps. Au côté de Damien, sa formation de jardinier nous permettra de développer un fleurissement encore plus beau! Bienvenue...

KERMESSE de la Maison de Retraite

Dimanche 01 juin, à l'initiative de Monsieur J.P. Imbault, notre village a reçu la visite d'une cinquantaine de voitures anciennes qui se sont garées sur la place de l'église. Un certain nombre de capraisiens nostalgiques ou tout simplement curieux sont venus admirer ces automobiles du siècle dernier. Autochtones et visiteurs ont pu se replonger dans l'époque et se rafraîchir autour d'un pot offert par la municipalité.

Ce même après-midi, avait lieu la kermesse de la maison de retraite sous l'impulsion de l'association « les Chanterelles ». Avec une météo plutôt favorable (excepté un épisode pluvieux),

les résidents, leurs familles et les visiteurs ont pu assister à une reconstitution de chasse à courre. Les chiens étaient, bien entendu, de la partie. Grâce aux bénévoles, qui ont tenu différents stands, chacun a pu chiner, grignoter ou bien jouer afin de gagner de beaux lots. Les résidents étaient enchantés et tous jeunes et moins jeunes ont pris rendez-vous pour l'an prochain. M.B.



FÊTE DE LA MUSIQUE & BROCANTE

Le 21 juin, comme partout en France, Yvoy a connu sa fête de la musique. Quelques chanteurs locaux ont ainsi agrémenté la soirée. Malgré le faible nombre de participants, cela a été particulièrement apprécié notamment par les chineurs de la brocante nocturne organisée par Familles Rurales qui ont ainsi pu marchander en musique avec la dizaine de « brocanteurs du dimanche ». Le public qui pouvait se restaurer sur place était nombreux. M.B.

UN 11 NOVEMBRE SANS POILU!



Cette année, le dernier combattant français de la 1ère guerre mondiale ( 1914 - 1918 ) est décédé.

Lazare PONTICELLI était l'ultime témoin national de ce conflit absurde qui aurait dû être le dernier du genre.

C'était donc la première fois que la commémoration de l'armistice de la Grande Guerre se faisait sans aucun survivant des « poilus », surnom donné aux courageux soldats français.

A Yvoy, le défilé est parti de la mairie, emmené par les portedrapeaux des anciens combattants et des pompiers.

Puis Mr le Maire a lu à l'assemblée, réunie devant le monument aux morts récemment restauré, le message officiel adressé par Jean-Marie BOCKEL, le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, avant de demander une minute de silence.

Un vin d'honneur a ensuite été offert à la salle des associations.

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
Une femme d'Yvoy le Marron distinguée

Samedi 21 juin à 11h, la mairie d'Yvoy était bondée pour honorer une fille du pays : Marieke Aucante. Fille de Philippe et Madeleine Robineau, elle est née et elle habite à Yvoy Le Marron.

Ce jour-là, entourée de sa famille et de ses amis elle a reçu des mains du Général J.M Beyer les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction, comme l'a souligné Le Général Beyer et Monsieur. le maire d'Yvoy, récompense un engagement très large de Marieke, tant pour ses œuvres littéraires, ( elle est l'auteur d'une dou-

zaine de romans ) audiovisuelles (elle est journaliste à France Télévision à l'émission de Médiation de Marie Laure Augry « Votre télé et vous ») et associatives. Elle s'engage depuis 20 ans afin que les personnes en situation de handicap retrouvent une place digne dans notre société par ses films, ses



conférences et ses formations. Merci à elle d'avoir choisi la mairie d'Yvoy pour y recevoir cette honorable distinction. M.B.

## DIMANCHE 5 OCTOBRE 2008 : 5<sup>EMES</sup> RENCONTRES DE LA CHATAIGNERAIE



Organisée par le Syndicat d'Initiative avec le soutien de nombreux bénévoles et de toute l'équipe municipale, cette Foire aux Marrons 2008 s'annonçait sous les meilleurs auspices, lors des préparatifs, le samedi matin, sous un soleil étin-

celant.

Le dimanche, l'ambiance fut chaleureuse et la soupe aux châtaignes chaude (et en abondance) mais la météo, pourtant agréable depuis début septembre, apporta nuages, vent, froid et même pluie.

Pourtant, l'affluence fut tout à fait honorable et les visiteurs purent acheter et déguster la châtaigne sous toutes ses formes, découvrir le village au rythme d'une balade commentée par Pierre AUCANTE, apprécier le savoir-faire d'artisans traditionnels, applaudir groupe folklorique et harmonie intercommunale.

C'était aussi l'occasion de rencontrer les associations d'Yvoy et de la com-

munauté de commune qui présentaient leurs activités. Les nouveaux habitants de la commune y avaient été conviés individuellement.

Merci à nos voisins de la Marolle en Sologne, qui étaient nos invités et qui ont activement participé à la réussite de cette journée.

Gageons que l'édition 2009 jouira d'un temps plus clément. L.G.

### CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Déjà un an, que Frédérique MILLET est propriétaire du Bar tabac, d'Yvoy le marron.

Après un passage dans l'électroménager, Frédérique consacre vingt années à la gestion du RABOT (Ball-trap et Chasse) jusqu'à la vente de l'affaire. Frédérique et Philippe décident alors dans un premier temps d'acquérir une maison à Nouan le Fuzelier, et se mettent en quête de l'achat d'un commerce.

Ils tombent sous le charme d'Yvoy et décident d'acquérir le bar tabac de Jean-François. Pour Frédérique, juste une petite formation pour se familiariser avec les nouveaux métiers de la Française des Jeux et de la Presse, en ce qui concerne le tabac, les cigarettes se vendent aussi en cartouche et ça Frédérique connaît bien. Un couple sympathique qui très vite a été adopté par les Capraisiens.

La terrasse ouverte cet été leur a donné envie d'aménager cet espace et d'ouvrir une porte d'accès direct, l'étude est en cours...A suivre JCF



### BASKET c'est parti pour une nouvelle saison !

Nous sommes heureux de pouvoir maintenir nos effectifs et de conserver nos catégories :

- **Baby-Basket** : pour les 4-6 ans (le mercredi de 16h à 17h15)
- **Mini-Poussins** : pour les 7-8 ans (le mercredi de 16h à 17h15)
- **Poussins** : 9-10 ans (le mercredi de 17h15 à 18h30)
- **Minimes Filles** : 13-14 ans (le vendredi de 17h30 à 19h30)
- **Séniors Loisirs** : de 18 à... (le vendredi de 19h30 à 21h30)

Les entraînements se déroulent au

gymnase de Neung sur Beuvron.

Vous aimez le basket ? Vous avez un peu de temps ?

Venez nous rejoindre pour jouer ou nous aider (encadrement, arbitrage, feuille de match...) Nous avons besoin de vous !

Guillaume GIOT :  
02.54.83.65.59

Sonia COLLADO :  
02.18.29.30.40



### AGRANDISSEMENT de la Maison de Retraite

La maison de retraite « la Résidence du bourg » est actuellement en pleins travaux. En effet, 11 chambres vont bientôt être terminées et seront accessibles aux personnes âgées le 15 janvier 09. Cela permettra de recevoir des résidents des maisons de retraite de La Marolle en Sologne et de Neung sur Beuvron qui ferment



leurs portes ou d'ailleurs. Dix autres chambres suivent pour une livraison prévue le 1er mars 2009. Outre ces 21 chambres, qui per-

mettront d'accueillir jusqu'à 67 résidents, il est prévu la création d'une nouvelle salle à manger plus vaste, de chambres froides, d'une grande salle d'animation ainsi qu'une salle de réunion. La construction d'un atelier va également être réalisée. Ces travaux, dont le coût s'élève à environ 3 millions d'euros, vont engendrer la création

de 8 à 10 postes dont certains seront pourvus par des agents de la maison de retraite de Neung sur Beuvron. MB



## LE NOUVEAU CHEVAL BLANC est arrivé!

Joël DANTHU, chef réputé et président des restaurateurs du Loiret, est, avec sa femme Patricia, le nouveau propriétaire de l'auberge du Cheval blanc.

A la tête pendant 22 ans du restaurant gastronomique « La Poularde » à GIEN, parents de 2 enfants, eux aussi passionnés d'art culinaire, ils ont repris, à la fin de l'été, cet établis-

ssement qui fait quasiment partie du patrimoine de la commune. Avec ses 3 cheminées et 3 cocottes ( le maximum possible dans le classement



des Logis de France ), l'auberge propose 15 chambres de qualité et des menus gastronomiques à partir de 28 €.

En complément du classique tourisme cynégétique ( lié à la chasse ) et des compétiteurs du centre équestre de Lamotte, les nouveaux acquéreurs souhaitent développer une activité séminaire et proposent un service de plats à emporter.

Bienvenue à eux et tous nos vœux

de réussite les accompagnent pour conserver et développer ce fleuron du commerce capraisien. L.G.



## FÊTE du 14 JUILLET

C'est par un beau week-end estival, qu'ont eu lieu les festivités du 14 juillet.

Le Dimanche 13 Juillet au soir, le temps était sec mais un peu frais (12° C) pour accueillir le défilé aux lampions qui précède le très beau feu d'artifice, tiré des berges de l'étang communal.

La cinéscène, agrémentée de jeux de lumières, s'est déroulée sur un agréable fond musical.

La foule nombreuse disséminée dans le parc communal a pu ensuite rejoindre la salle des fêtes où était proposé le traditionnel bal populaire, animé par un disc-jockey.

Coutume capraisienne toujours vivace, l'après-midi est dédié aux enfants.

A l'ombre des grands arbres du parc Jean Prouvost, plusieurs jeux d'adresse, dont la traditionnelle poutre, étaient proposés à tous les enfants, petits et grands.

Médailles et goûter sont offerts à tous les participants, par la municipalité

Le non moins traditionnel tir à la corde d'Yvoy le Marron a clôturé les épreuves. Après avoir vu s'affronter, amicalement mais avec enthousiasme, les enfants, ce fut au tour des hommes, puis des femmes, d'en découdre, dans une ambiance joyeuse et bon enfant : c'était justement le thème de la journée. L.G.

## LES POMPIERS RECRUTENT



Le nombre d'interventions a connu, au cours de l'année 2008, une constante augmentation ; en effet, depuis cette année, les sapeurs pompiers de notre commune interviennent également sur la commune de Villeny.

Les activités du Centre d'Intervention d'Yvoy le Marron sont particulièrement variées :

- Interventions de Secours à Personne,
- Feux de forêt, de cheminée, de bâtiment...
- Formations annuelles liées aux évolutions des techniques de secours à personne : utilisation du DSA (défibrillateur semi-automatique), brancardage, immobilisations, hémorragies, plaies...
- Manœuvres diverses jumelées avec les Centres d'Intervention de Lamotte-Beuvron & de Vouzon (révision des techniques liées à l'utilisation du lot de sauvetage en hauteur et en excavation, manœuvres incendie feu de forêt, manœuvre de désincarcération sur véhicule accidenté...)

Contrôle des matériels et moyens mis à la disposition du Centre...

L'effectif du Centre compte aujourd'hui 11 actifs. Néanmoins, pour permet-

tre de maintenir un service de qualité et surtout de proximité, le Centre d'intervention d'Yvoy-le-Marron souhaite développer ses effectifs.

**A cet effet, les prochaines journées de recrutement sont programmées les 18 avril 2009 & 17 octobre 2009.**

Ainsi, si vous souhaitez rejoindre les équipes, vous êtes invités à contacter **Sébastien DESPIERRES, Chef de Centre au 02.54.88.53.37**. (les inscriptions devront être enregistrées pour au moins 2 mois avant la date de recrutement choisie).

L'équipe du Centre de Secours vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une heureuse année 2009 à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

S.D.

## KERMESSE de l'école

Le 28 juin, a eu lieu la kermesse qui marque chaque fin d'année scolaire. Malgré l'annonce de la fermeture d'une classe et la présence d'une seule enseignante sur les quatre du regroupement pédagogique, les enfants ont su présenter un programme varié où se sont succédés sketches, danses, acrobaties et une très belle mise en scène d'un conte, proposée par la classe de Danielle MERLO.

Les sections « danse » et « hip hop » de l'association Familles Rurales sont venues compléter un spectacle musical moderne, assez

loin des kermesses d'antan...

Comme toujours l'AVYV (Association des Parents d'Elèves d'Yvoy et Villeny) et de très nombreux parents volontaires ont encadré des jeux destinés aux enfants, organisé une grande tombola et assuré une buvette, richement fournie en gâteaux confectionnés par les mamans.

Pour clore cette journée, nuageuse mais sans pluie, les municipalités d'Yvoy et de Villeny ont distribué des livres récompensant tous les enfants de leur année scolaire.

Vous êtes tous les bienvenus à l'édition 2009. L.G.



## RALLYE PEDESTRE

Le dimanche 8 juin dernier a vu se dérouler le 6<sup>ème</sup> rallye pédestre touristique d'Yvoy, organisé par Familles Rurales.

La dizaine de participants inscrits a commencé à 9h30 par une chasse aux trésors. Durant toute la matinée, les concurrents ont sillonné notre village, de long en large, à la recherche des détails de notre commune.

Sauriez vous retrouver ceux là



### OFFRE D'EMPLOI

L'association FAMILLES RURALES recherche sur le secteur de la Sologne des Etangs des candidats pouvant assurer les emplois suivants : travaux ménagers, garde d'enfants, soutien scolaire, bricolage, jardinage...

Détails de ces offres en mairie.

### APPEL A PROJETS JEUNES

La Mutualité Sociale Agricole de Touraine lance, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, un concours s'adressant aux jeunes (minimum 3) âgés de 13 à 22 ans souhaitant réaliser un projet visant à enrichir ou à améliorer la vie en milieu rural.

Renseignements en mairie.

## Les anciens font la fête et bien d'autres.....

Ce 19 novembre, par une belle journée d'automne, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes, pour le traditionnel déjeuner, offert par la Municipalité.

Notre Maire entouré de deux "jeunes femmes" (98 et 101 ans),



a prononcé le discours d'accueil; puis dans une ambiance très chaleureuse se sont succédés les plats savoureux, préparés par Mr Danthu, le nouveau propriétaire du Cheval Blanc.

Les chansons, les danses, la "chorale du conseil municipal" et nos fidèles animateurs ont contribué à faire de cette journée un

moment très convivial. M.C.M.



La chorale du Conseil ( de gauche à droite.....)



Lors de leurs pérégrinations, ils ont également cherché les réponses aux questions telles que :

*Quand a eu lieu la "Chevauchée en Sologne"?*

*Quels étaient les noms d'origine des 4 fertés?*

*Quel est le parfum des pommes de terre nouvelles d'Yvoy le Marron?*

Certains concurrents n'ont pas hésité à prendre conseil auprès de nos anciens ou à enfourcher leur bicyclette pour trouver les solutions.

En chemin, tous furent questionnés sur des textes de chansons et diverses énigmes.

Après un repas pris en commun, vint le tour des épreuves physiques telles que les fléchettes, le chamboule-tout, ...

Finalement, la remise des prix fut l'occasion de partager un verre.

Bravo à tous et à l'année prochaine. V.P.



**MAIRIE**

Route de Chaumont  
41600  
YVOY LE MARRON

Téléphone : 02 54 88 51 11

Télécopie : 02 54 88 05 51

Messagerie :

mairie.yvoylemarron@wanadoo.fr

*Les Joies*

*Naissances:*

*BOULARD Anselme*

*POUGET Noémie*

*Mariage;*

*LERICHE Samuel*

*et FORESTIER Emilie*

*Les Peines*

*Décès :*

*ZWOLINSKI Jacques*

*ZWOLINSKI Michelle*

*GILBERT DE GOURVILLE*

*Jean*

*GORGET Eliane*

*DULOISY Muguette*

**REGLEMENTATION: le saviez vous ?**

**LES PARTICULIERS DOIVENT OBLIGATOIREMENT DECLARER EN MAIRIE LEURS FORAGES D'EAU**

La loi sur l'eau (JO du 30 décembre 2006) a prévu que tout **prélèvement, puits ou forage** réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau soit **déclaré au maire de la commune concernée, au plus tard un mois avant le début des travaux.**

Ces informations sont tenues à la disposition, notamment, des agents des services publics d'eau potable et d'assainissement. **Un dispositif de contrôle a été prévu** : en cas d'utilisations d'une autre ressource en eau par l'abonné, le règlement du service doit prévoir la possibilité, **pour les agents du service d'eau potable**, d'accéder aux propriétés privées pour contrôler les installations intérieures de distribution d'eau potable et des ouvrages de prélèvement, puits ou forages. Ce contrôle est assorti d'une obligation de mise en conformité afin d'éviter toute contamination du réseau public par un forage privé.

**Un décret précise le contenu de la déclaration en mairie des forages privés et les modalités du contrôle.**

Le service doit adresser au maire, avant le 1<sup>er</sup> avril de chaque année, un bilan des contrôles effectués au cours de l'année précédente. Ces nouvelles dispositions s'appliqueront **à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.**

Les dispositifs de prélèvements, puits ou forages, entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008, doivent être déclarés au plus tard le 31 décembre 2009. En complément des dispositions prévues par la loi, une norme Afnor sur les forages d'eau et de géothermie a été publiée en avril 2007 afin que ces ouvrages soient réalisés dans les règles de l'art.

**Décret du 2 juillet 2008 - Ecologie - JO du 4 juillet 2008, page 10720.**

**Article n°90 du règlement sanitaire départemental :**

« il est interdit :

de déverser dans la mer, les cours d'eau, lacs, étangs, canaux, sur leurs rives et dans les nappes alluviales, toutes matières usées, tous résidus fermentescibles d'origine végétale ou animale, toutes substances solides ou liquides toxiques ou inflammables, susceptibles de communiquer à l'eau un mauvais goût ou une mauvaise odeur, de provoquer un incendie ou une explosion... »

**Arrêté du 12 Septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L.253-1 du code rural :**

**« TITRE III : Dispositions particulières relatives aux zones non traitées au voisinage des points d'eau**

Article 12 : L'utilisation des produits en pulvérisation ou poudrage au voisinage des points d'eau doit être réalisée en respectant la zone non traitée figurant sur son étiquetage.

En l'absence de mention relative aux zones non traitées dans ces décisions ou sur l'étiquetage, l'utilisation des produits en pulvérisation ou poudrage doit être réalisée en respectant une zone non traitée d'une largeur minimale de 5 mètres. »

**CONCILIEURS DE JUSTICE**

Ce service gratuit, accessible à tous, a pour but d'aider au règlement amiable de conflits mineurs (voisinage, commerces, propriété...).

Pour plus de renseignements, consultez le site:

[www.conciliateurs-justice-41.com](http://www.conciliateurs-justice-41.com)

ou contactez le 02.54.56.26.62.



**Votre Adresse courriel@yvoy-le-marron.org**

Pour tous les capraisien(ne)s qui le souhaitent, il est à présent possible d'obtenir votre adresse mail sous la forme :

**prénom.nom@yvoy-le-marron.org**

Cette adresse redirigera les courriels vers votre propre boîte aux lettres.

Si vous le souhaitez, certains sites proposent sur internet des boîtes mail gratuites et accessibles en ligne.

Bien évidemment, il n'y a aucun stockage, ni aucune surveillance ou sauvegarde des messages lors de cette redirection.

Pour obtenir une adresse à votre nom, demandez le par courriel à :

[courriel@yvoy-le-marron.org](mailto:courriel@yvoy-le-marron.org)

En précisant vos nom, prénom et l'adresse vers laquelle vous voulez rediriger les messages. V.P.